

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Date de publication : 21 MARS 2024

Séance du 14 mars 2024

Date de convocation : 5 mars 2024
Date d'affichage : 7 mars 2024

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 27
Nombre de voix exprimé : 36

L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze mars,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert Tchobdrenovitch, Président,

Présents : Robert Tchobdrenovitch, Pierre Aubois, François Bonnet, Jean-Luc Borel, Jean-Marc Brabant, Romain Brette, Jacques Decuignières, Géraud de Sabran Ponteves, Alain de Villebonne, Mariane Domeizel, Rose-Marie Dumontier, Marc Duval, Alain Gouirand, Valérie Grange, Alain Gueydon, Marc Jaubert, Geneviève Jean, Franck Laroche, Emma Léon, Eve Maurel, Karine Mouret, Jacques Natta, Gregory Risbourg, Serge Robin, Richard Rouzet, Catherine Serra, Bernadette Vitale,

Procurations de : Joëlle Richaud à Franck Laroche, Jean-Louis Robert à Richard Rouzet, Mylène Garcin à Robert Tchobdrenovitch, Josiane Panattoni à Jacques Natta, Emilie Bastié à Jean-Marc Brabant, Samantha Khalizoff à Mariane Domeizel, Nathalie Lebouc à Alain Gouirand, Jean-Paul Grouiller à Pierre Aubois, Josianne Maurin à Catherine Serra

Absents et excusés : Philippe Egg, Séverine Maugan-Curnier, Anne-Marie Dauphin, Céline Alarcon, Nicolas Salerno ;
Monsieur Jacques Decuignières est nommé secrétaire de séance

Objet de la délibération n°2024-034

Office de tourisme – Désignation des membres du Conseil d'Exploitation et du Directeur de la régie communautaire autonome chargée de la gestion de la mission de service public liée à la compétence « tourisme »

Rapporteur : Jean-Marc Brabant

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5214-6 et L.5216-5,
Vu le Code de tourisme et notamment ses articles L.134-1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2024-033 en date 14 mars 2024 portant création d'une régie communautaire dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion de la mission de service public liée à la compétence « tourisme »,

Vu les statuts de la communauté de communes Sud Luberon, COTELUB,

Considérant ce qui suit :

Par une précédente délibération, le conseil communautaire a approuvé la création d'une régie communautaire dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion de la mission de service public liée à la compétence « tourisme ».

A ce titre, il a également arrêté la composition du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme, comme suit :

- Un collège de 9 conseillers communautaires titulaires détenant la majorité des sièges,
- Un collège composé de 8 représentants titulaires sélectionnés parmi des acteurs et prestataires du tourisme.

Ces membres sont désignés par délibération du Conseil communautaire, sur proposition du Président de la Communauté de communes. Il en est de même s'agissant du Directeur

Monsieur le Rapporteur propose au conseil communautaire :

- De désigner comme membres du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme :

Collège des conseillers communautaires	Collège des représentants des acteurs et prestataires du tourisme
Jean-Marc BRABANT	Adrienne BOULAY
Alain GUEYDON	Delphine CREST
Joelle RICHAUD	Chloé DEBRIE
Jean Luc BOREL	Sabrina LACHAL
Séverine MAUGAN-CURNIER	Agnès LAURENT-GAY
Cathy SERRA	Anne LETOT
Karine MOURET	Nicole PETERSCHMITT
Geneviève JEAN	Cécile REYNIER
Bernadette VITALE	

- De désigner Aurore Chantel, Directeur de la régie communautaire de l'Office de Tourisme,
- D'autoriser Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Le conseil communautaire ouï cet exposé et, après en avoir délibéré, décide :

- **De désigner** comme membres du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme :

Collège des conseillers communautaires	Collège des représentants des acteurs et prestataires du tourisme
Jean-Marc BRABANT	Adrienne BOULAY
Alain GUEYDON	Delphine CREST
Joelle RICHAUD	Chloé DEBRIE
Jean Luc BOREL	Sabrina LACHAL
Séverine MAUGAN-CURNIER	Agnès LAURENT-GAY
Cathy SERRA	Anne LETOT
Karine MOURET	Nicole PETERSCHMITT
Geneviève JEAN	Cécile REYNIER
Bernadette VITALE	

- **De nommer** Aurore Chantel, Directeur de la régie communautaire de l'Office de Tourisme,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

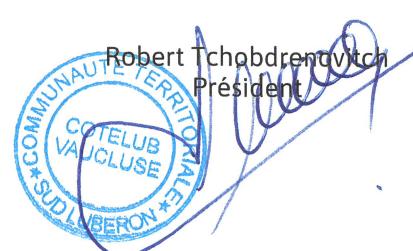
Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits

Par :

36 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

Jacques Decuignières
Secrétaire de séance



Robert Tchobodrenvitch
Président